



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 081-20 CONCERNANT LA TAXATION 2026

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 27 janvier 2026 à 19h30 pour être tenue à la salle du conseil Marlène Langlois, 17 route 122. Le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera à l'adoption du règlement 081-20 concernant la taxation 2026

Il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture de l'avis de convocation ;
3. Adoption du règlement 081-20 concernant le règlement de taxation 2026
4. Période de questions
5. Clôture de l'assemblée.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 6^e jour du mois de janvier 2026.

Michael Bernier
Directeur général et greffier-trésorier